Mouvement des Entreprises de France

L’audit de la Cour des comptes ne doit pas être un prétexte pour repousser les réformes

Publié le 29 juin 2017

Sans surprise, la Cour des comptes a présenté aujourd’hui un audit alarmant sur les finances publiques de la France. Une nouvelle fois, le déficit public annoncé pour 2017 devrait être supérieur à 3 % du PIB, en l’absence de mesures correctrices, et la dette publique continue de facto à croître.

La mère des batailles est la maîtrise de la dépense publique. Nos gouvernants doivent abandonner la politique du rabot en définissant les choix en termes de dépenses publiques : prioriser le régalien, les dépenses favorisant le capital humain et l’investissement public utile à la croissance économique.

En cause, une situation d’excès de dépenses publiques endémique (en 2016, notre pays est devenu le nouveau champion d’Europe des dépenses publiques : 1 257,1 milliard d'euros, soit 56,4 % de son PIB) qui nous met en déficit excessif et compromet ainsi le désendettement du pays.

Depuis des décennies, les gouvernements successifs, par lâcheté ou dogmatisme idéologique, ont laissé dériver la dépense publique jusqu’à des niveaux dramatiques. Entretenant une spirale infernale, ils ont privilégié, pour tenter d’y remédier, les hausses d’impôts aux réformes qui s’imposaient, se défaussant ainsi sur les entreprises et les ménages et handicapant notre économie dans la compétition internationale. Nous avons ainsi atteint un niveau record de prélèvements obligatoires sans être capables de réduire notre déficit.

La situation implique donc des mesures courageuses. L’indispensable respect des règles européennes (déficit maximum de 3 % sur PIB – règle qui n’a pratiquement jamais été respectée par la France), ne doit pas empêcher la mise en œuvre rapide de la baisse de la pression fiscale sur les entreprises qui est indispensable pour renforcer l’attractivité de la France. Cela impose de rompre avec la culture de la dépense publique et d’organiser sur le quinquennat sa réduction « effective » en réformant l’Etat, les collectivités territoriales et notre sphère publique.

Pour **Pierre Gattaz, président du Medef** : « *Il est essentiel que la France tienne ses engagements budgétaires européens dès cette année. Ce n’est pas en recourant une nouvelle fois à l’arme fiscale ou en abandonnant les promesses de campagne favorables à nos entreprises que le nouvel exécutif y parviendra, mais par une réforme courageuse de l’Etat, des collectivités territoriales et de notre sphère publique. La maîtrise de nos finances publiques et la baisse de la fiscalité sur les entreprises doivent compter parmi les priorités du gouvernement s’il veut bâtir une économie durable, créatrice d’emplois et de bien-être.* »

Pour **Anne-Marie Couderc, présidente du pôle Sphère publique du Medef** : « *La « mère des batailles » est la maîtrise de la dépense publique. Nos gouvernants doivent abandonner la politique du rabot en définissant les choix en termes de dépenses publiques (prioriser le régalien, les dépenses favorisant le capital humain et l’investissement public utile à la croissance économique), et un plan d’action pour la réduction des autres postes de dépense, avec des mesures concrètes, expliquées et exécutées rapidement en y associant tous les acteurs concernés.* »